

20 ans du Traité d'Ottawa : les mines antipersonnel restent une menace à combattre

Montréal, 18 septembre 2017. Il y a 20 ans, le texte du Traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel était adopté, marquant une victoire diplomatique sans précédent dans la lutte contre les armes des lâches. Ouvert à la signature le 3 décembre 1997 à Ottawa, le Traité a permis de faire diminuer le nombre de victimes, de détruire des millions de mines et de quasiment stopper l'utilisation de ces armes. Néanmoins, depuis 2014, les nombreux conflits en cours voient l'utilisation de mines augmenter, et le nombre de leur victime s'accroître. L'anniversaire du Traité d'Ottawa est l'occasion de rappeler aux États qu'ils doivent rester mobilisés contre les mines, pour que cesse définitivement toute utilisation, que les financements nécessaires à leur éradication soient à hauteur de la tâche encore à accomplir et pour que les victimes ne soient pas oubliées.

Le texte final du Traité d'Ottawa a été adopté le 18 septembre 1997, sous l'impulsion de la Campagne Internationale pour interdire les mines antipersonnel (ICBL) dont Handicap International (HI) est membre fondateur, et du Ministre canadien des Affaires étrangères de l'époque, Lloyd Axworthy. Il interdit **l'emploi, la production, le transfert et le stockage des mines antipersonnel et prévoit l'assistance aux victimes**. Il s'agissait d'une première mondiale et d'une très grande victoire pour les États et les associations mobilisées : c'était la première fois qu'un traité interdisant une arme conventionnelle était adopté. Le Traité a été ouvert à signature les 3 et 4 décembre 1997 à Ottawa. Il est entré en vigueur le 1^{er} mars 1999.

« Les mines, encore présentes dans 63 pays et territoires, continuent de blesser et de tuer. Presque toutes les heures, une nouvelle victime de ces armes est recensée dans le monde, déclare Jérôme Bobin, Directeur Général de Handicap International Canada. Plus des trois quarts de ces victimes sont des civils et un tiers d'entre elles sont des enfants. L'utilisation des mines et des engins explosifs improvisés faisant office de mines a augmenté en 2015. Même si nous observons des progrès indéniables dans la lutte contre les mines, notre combat n'est pas terminé. Nous devons rester vigilants contre cette arme et continuer à mobiliser les États pour débarrasser la Terre de ce fléau et apporter une assistance aux victimes sur le long terme. »

Le Traité d'Ottawa a connu en 20 ans un succès indéniable. Il compte aujourd'hui **162 États Parties**, soit plus de 80 % des nations du monde ; **28 États et un territoire ont finalisé leurs programmes de déminage** depuis que le Traité est entré en vigueur en 1999 ; au moins **2 200 km² de terres minées ont été dépolluées**, soit presque 2 fois la superficie de Londres ; **51 millions de mines stockées par les États ont été détruites**. L'utilisation des mines antipersonnel est désormais largement stigmatisée à travers le monde.

Le nombre annuel de victimes recensées a d'abord été divisé par 10 grâce à l'entrée en vigueur du Traité en 1999, passant de plus d'environ **30 000 victimes** au début des années 1990 à **3 353** en 2013. La vaste majorité des victimes des mines antipersonnel sont des civils (78 % en 2015).

Cependant, depuis 2014, le nombre de victimes **repart à la hausse après 15 ans de baisse presque continue**. Le rapport 2016 de *l'Observatoire des mines* qui dresse le bilan de l'application du Traité d'Ottawa montre ainsi que le nombre de nouvelles victimes de mines antipersonnel et restes explosifs de guerre a **quasiment doublé** entre 2014 et 2015 : au moins **6 461 personnes** ont été tuées ou blessées par ces armes en 2015, contre **3 695** en 2014, soit une augmentation de 75 %. Ce chiffre représente **le bilan le plus élevé enregistré par l'Observatoire depuis 2006**.

Cette augmentation s'explique par des bilans particulièrement lourds dans les zones de conflit en Afghanistan, en Libye, en Syrie en Ukraine et au Yémen. En 2015, ces pays enregistraient en effet, la majorité des nouvelles victimes des mines antipersonnel - industrielles ou de fabrication artisanale – et restes explosifs de guerre : Afghanistan (1 310), en Libye (1 004), au Yémen (988), en Syrie (864) et en Ukraine (589). À eux seuls, ces 5 pays représentent 74 % des victimes enregistrées en 2015.

Par ailleurs, **jamais l'Observatoire n'a comptabilisé autant de victimes de mines artisanales** (engins explosifs fabriqués par les belligérants faisant office de mines) **depuis la publication de son premier rapport annuel en 2000** : elles sont 1 331 soit **21 % des victimes recensées en 2015**, un chiffre très certainement en dessous de la réalité.

« Stop Bombing Civilians », le nouveau combat international de HI

À l'occasion de la célébration du 20^{ème} anniversaire de l'adoption du texte du Traité d'Ottawa, Handicap International (HI) a lancé, le 12 septembre dernier, sa campagne de mobilisation citoyenne, [« Stop Bombing Civilians »](#), contre les bombardements des civils, devenus courants dans les conflits actuels, en Syrie, en Irak, au Yémen... L'utilisation des armes explosives en zones peuplées tue et blesse à 92 % des civils. L'association appelle les citoyens à se mobiliser contre cette pratique inacceptable afin de faire pression sur les États afin qu'ils rejoignent et soutiennent une déclaration politique interdisant l'utilisation des armes explosives en zones peuplées. Une pétition cherchant à recueillir 1 000 000 de signatures a été lancée pour l'occasion.

À propos de Handicap International (HI)

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 35 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International (HI) a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la gestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International (HI) est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International (HI) agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

-30-

Pour plus d'information : www.handicap-international.ca

Contact presse :

Gabriel Karasz-Perriau
Chargé des communications
Handicap International – Canada
Tél. : (514) 908-2813 poste 229
gabriel.perriau@handicap-international.ca